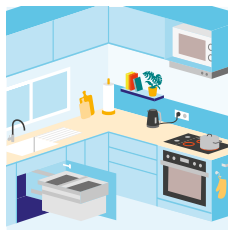


Le Magazine de Val d'Oise Habitat

Le magazine de l'Office public départemental de l'Habitat du Val d'Oise // N°2 // Novembre 2022

Édition spéciale énergie

Gestes, bonnes pratiques et dispositifs d'aide



De bonnes
pratiques
en matière
d'économie
d'énergie
p.3



Vos
conseillers et
gestionnaires
à votre écoute
p.6



En images
p.8

Dans un contexte marqué par des niveaux d'inflation inédits, des tensions internationales alimentant la crise sur les marchés de l'énergie, l'accélération du changement climatique, **Val d'Oise Habitat est en lien permanent avec les instances du monde HLM** (Union Sociale pour l'Habitat, Fédération des Offices Publics de l'Habitat, autres bailleurs) pour partager les pratiques et faire remonter les difficultés rencontrées.

Sans attendre, Val d'Oise Habitat a mis en place :



■ Des groupements d'achat pour limiter l'impact des charges locatives et mieux maîtriser les coûts de l'énergie

Achat de gaz : adhésion au groupement d'achat Service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Île-de-France (SIGEIF), qui sera effectif à compter de 2023, pour les résidences en chauffage collectif.

Achat d'électricité des parties communes : tarification fixe garantie à hauteur de minimum 30 % de la consommation, achetée auprès du Syndicat Mixte Electricité Gaz Transmission Télécommunication du Val d'Oise.



■ Un étalement de la régularisation des charges : réévaluation des provisions des charges dès mars 2022

Une hausse des prix des énergies a été amorcée à l'automne 2021 et a été amplifiée par le contexte de crise internationale. Afin de limiter une régularisation excessive, Val d'Oise Habitat a opté, en concertation avec les représentants des locataires, pour **un étalement par une réévaluation des provisions**. Nous sommes conscients de l'effort économique que cela peut représenter, mais ce réajustement permet **une maîtrise de la régularisation des charges de l'année 2022 qui sera effectuée en 2023**.



Application du bouclier tarifaire

Le dispositif du bouclier tarifaire de l'État qui permet de couvrir une partie de l'augmentation du coût de l'énergie est appliqué. Les communications à ce sujet sont réalisées par voie d'affichage.

De bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie : le salon et la chambre



Aérez l'après-midi, la différence de température est moins forte entre l'extérieur et l'intérieur

Fermez les rideaux et volets la nuit, et posez des voilages sur les fenêtres pour la journée



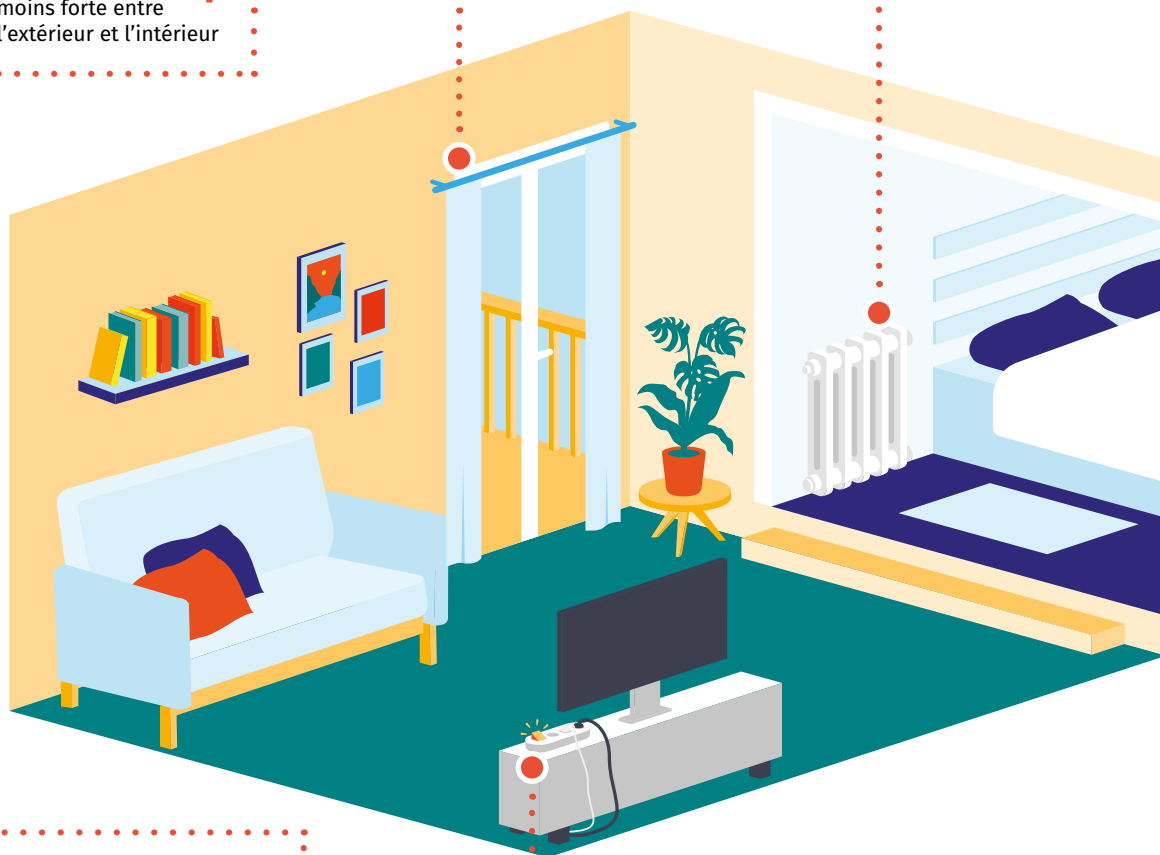
Réduisez le chauffage la nuit de quelques degrés



Si vous en avez, **fermez les robinets de radiateurs** dans les chambres quand vous n'y êtes pas



Ne couvrez pas les radiateurs



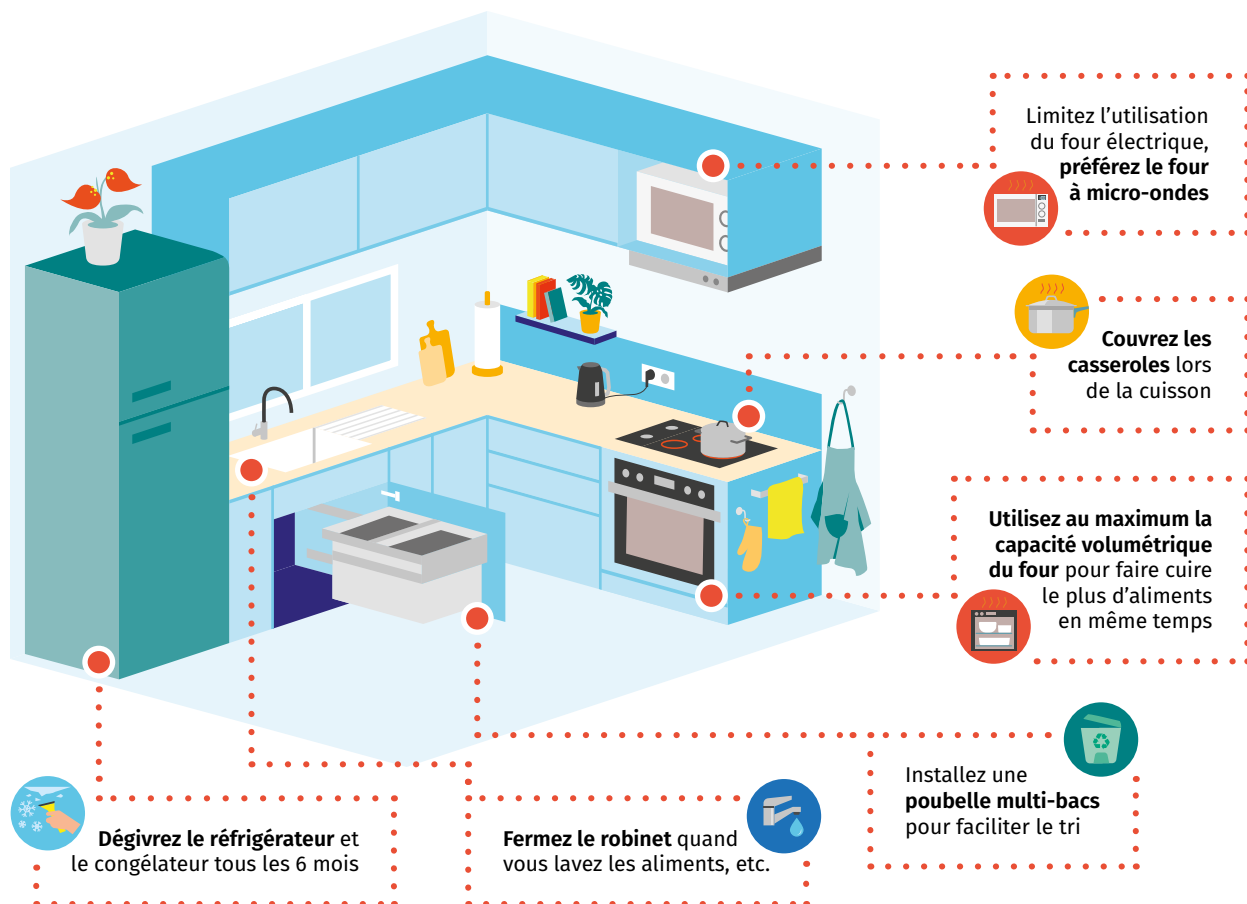
Branchez tous les appareils vidéo sur une multiprise unique à interrupteur

Éteignez la multiprise la nuit et quand les appareils sont en veille



► Restez attentifs au réglage du thermostat et **signalez toute température de plus de 19°C** au gardien

La cuisine



LA MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ

Connaissez-vous le dispositif du Réseau de transport d'électricité, en partenariat avec l'Agence de la transition écologique, **Eco-watt** ? Au-delà des recommandations pour que chacun agisse sur ses consommations d'électricité, il constitue un lien vers une « météo » de l'électricité pour une consommation responsable. Rendez-vous sur le site **monecowatt.fr**



La salle de bain



Prenez une **douche rapide** plutôt qu'un bain

Prenez votre douche **les uns après les autres** pour optimiser la mise en température

Fermez le robinet en vous brossant les dents, en vous rasant, etc.

Avec une chasse d'eau à double commande, préférez le **petit bouton** pour économiser de l'eau

Faites tourner la machine à laver quand **elle est pleine**



ENCORE PLUS DE CONSEILS

Pour découvrir d'autres conseils en vidéo, rendez-vous sur notre site Internet : valdoisehabitat.fr (Espace locataires > Développement Durable) ou en scannant **le QR Code** ci-contre



Vos conseillers et gestionnaires à votre écoute

Votre gestionnaire locatif s'occupe de la gestion quotidienne de votre dossier et répond à l'ensemble de vos questions pendant toute la durée de votre bail. Votre conseillère sociale vous assiste si vous êtes confronté à des difficultés sociales, économiques, ou encore psychologiques.

En fonction de votre situation (plafond de ressources, composition familiale, etc.), différents dispositifs existent.



Contactez votre agence de référence pour être orientés, conseillés, et vous faire bénéficier de ces aides :



Fond Solidarité Logement

En fonction de certains critères, ce dispositif départemental permet de vous faire bénéficier **d'aides pour paiement des factures d'énergie et d'eau.**



Soli'Al : adhésion à l'Association créée par Action logement

Val d'Oise Habitat a souscrit à ce dispositif en juillet 2022 pour vous accompagner, dans le cas où vous rencontrez des difficultés ponctuelles. Vous pouvez bénéficier d'un suivi avec des réponses adaptées, **sous forme d'aides financières ou d'un accompagnement social.**



Pass EDF : convention signée en mai 2021

Ce dispositif peut vous permettre des facilités d'échelonnement du paiement des factures, **vous accompagner pour accéder aux services solidarité d'EDF**, etc.

Les dispositifs de Val d'Oise Habitat :



La Commission Sociale et Solidaire interne

Cette commission a été créée pour soutenir les locataires en difficulté socio-économique par le biais **d'aides financières, d'étalement et d'accompagnement.**

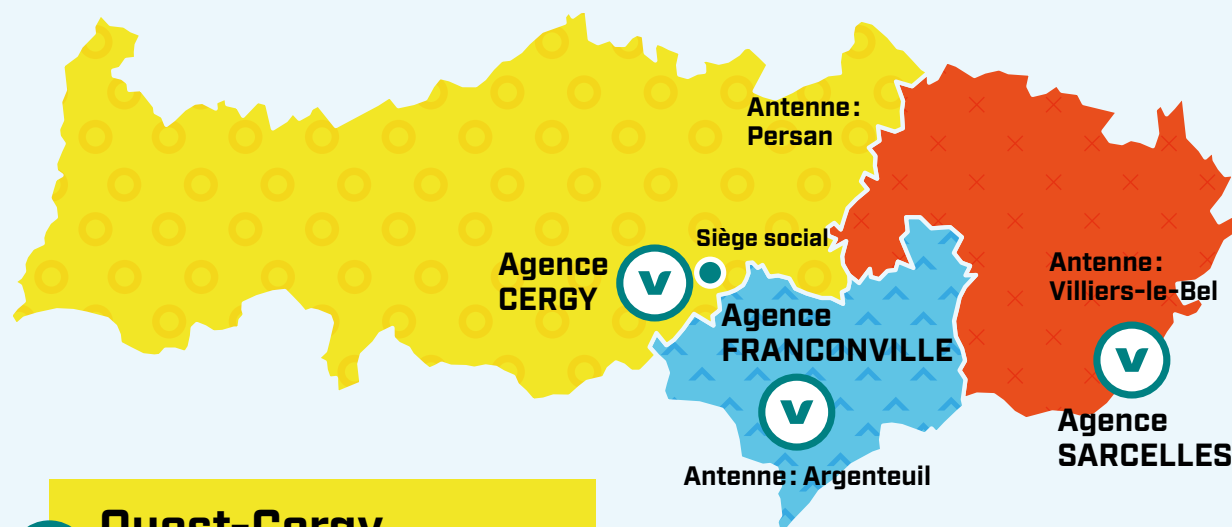


La cellule Solidaires avec VOUS

La cellule créée pendant la crise sanitaire et le confinement en avril 2020 continue d'agir dans une démarche pro-active. Vous pouvez être contactés par la cellule en cas d'**impayé de loyer** et si vous souhaitez **un plan apurement**. La cellule offre **une écoute dédiée et un accompagnement adapté à chaque situation.**

Une organisation territoriale, au plus proche de vous

Notre organisation a été pensée en trois agences avec antenne rattachée, pour être au plus proche des locataires et des résidences. Selon votre adresse, vous êtes rattaché à une agence.



Ouest-Cergy

5 boulevard de l'Oise, Cergy
01 87 53 50 00



Sud Franconville

1 place Maurice Ravel, Franconville
01 87 53 50 40



Est-Sarcelles

22 rue de l'Escouvrier, Sarcelles
01 39 94 62 69



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'accueil du public, du lundi
au vendredi, se fait :

En agence et antenne :
tous les matins de 9h à 12h30

Loge gardiens :
tous les après-midi, entre 14h
et 17h (16h30 le vendredi).

En dehors des horaires d'ouverture,

pour assurer une continuité de service et en cas
d'urgence technique uniquement, un service d'astreinte
est mis à votre disposition, au **09 69 36 38 10**

Depuis la rentrée, vous avez pu apercevoir ces nouvelles affiches qui vous rappellent que **Val d'Oise Habitat** peut vous orienter et vous accompagner !



Pensez à recycler vos journaux et magazines dans un point de collecte.



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

**val
d'oise**
le département
Val d'Oise Habitat

Val d'Oise Habitat
1 avenue de la Palette
CS 20716 Cergy
95031 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 41 64 64
contact@valdoisehabitat.fr
valdoisehabitat.fr



Direction de la publication :
Val d'Oise Habitat
Réalisation : Neway partners
Impression : RPS Imprimerie

Ouest-Cergy
5 boulevard de l'Oise
Cergy
01 87 53 50 00

Sud-Franconville
1 place Maurice Ravel
Franconville
01 87 53 50 40

Est-Sarcelles
22 rue de l'Escouvrier
Sarcelles
01 39 94 62 69